

EPU LOU PIN BERT	PV CONSEIL D'ECOLE N°1
LE BARP	Date : 4 novembre 2024

Circonscription d'Arcachon Nord

FONCTION	Nom – Prénom	Présent	Absent
IEN	Isabelle RAMUS		X
Directeur	Mohamed CHEBAB	X	
Enseignants	Cécile LE GALLO	X	
	Delphine HERAUD	X	
	Carole CHAMPAGNE	X	
	Chantal LAURENT	X	
	Nathalie DANEL DUHUTREL	X	
	Géraldine ATIA	X	
	Arnault lesclauses	X	
	Elise ESCALIE		X
Maire	Blandine SARAZIN	X	
Elue	Mme VALERO	X	
Parents élus	Celine GAUVAIN		
FCPE	Valérie DANÉY	X	
FCPE	Delphine CAZADE	X	
FCPE	Elise LEMAIRE		
FCPE	Aurore VIGREUX	X	
FCPE	Christelle MAILLAULT CALAMY		
Paradisscol'Eyre	Aurélié GADIOU	X	
Paradisscol'Eyre	Julien DAVID	X	
FCPE	Maman Andrea NAGOUE	X	
FCPE			
FCPE			

Début du conseil : 18h00
Secrétaire : Chantal LAURENT

Déroulé de l'ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
 - chaque membre se présente
- Règlement intérieur du conseil d'école (vote)
 - 1 pour directeur
 - 1 pour chaque enseignant
 - 2 pour le maire
 - 1 pour chaque représentant élus (1 par classe)
 - 1 pour DDEN

Tout autre membre n'a pas le droit de vote.

- fonctionnement et rôle du conseil d'école
 - 1 fois par trimestre
 - Vote le règlement intérieur
 - participe à l'élaboration et adopte du projet d'école
 - il a un avis consultatif sur la vie de l'élève au sens large (scolaire et périscolaire)
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
 - nombre inscrit : 290 (308 en 23-24)
 - nombre de votants : 187 (169)
 - nombre de bulletin nuls : 15 (4)
 - Suffrage exprimés : 172 (165)
 - FCPE : 131 (123)
 - Paradisscol'Eyre : 41 (42)
- nombre de sièges :
 - FCPE : 6
 - Paradisscol'Eyre : 2
- Taux de participation : 64,48 % (54,87%)

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

- Règlement intérieur (envoyé par mail en début d'année)
 - aucun changement par rapport à l'année dernière
- Charte de la laïcité
 - aucun problème de cet ordre dans notre secteur
 - neutralité s'impose à tous les agents (et non les usagers)
- Charte de la diversité
 - se définit comme un ensemble de personnes différentes appartenant à la même communauté

b) Effectifs

- R23 : 194
- R24 : 180
 - structure:
 - 1 CP
 - 1 CP-CE1
 - 1 CE1
 - 2 CE2
 - 1 CM1
 - 1 CM1-CM2
 - 1 CM2
- R25
 - prévision effectif : 165

c) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

- plan de prévention :
 - communication avec les parents, sensibilisation dans les classes (d'opportunité ou prévue dans le cadre des 10h d'apprentissage), intervention sur l'empathie, journée nationale de lutte contre le harcèlement, prévention des violences numériques (Safer Internet Day), atelier de sensibilisation des parents, concours NAH
- protocole de prise en charge d'une situation
 - accueil des différents protagonistes (cible, intimidateur, témoins)
 - accueil des parents de chacun
 - objectif : l'arrêt du harcèlement
 - la sanction n'est pas systématique : on va proposer des solutions de substitutions qui consistent à favoriser une normalité progressive (pause dans certains jeux, pas de scores, etc...)

d) Présentation du plan de continuité pédagogique

- Mis en place qu'en cas de motif légal d'absence :
 - maladie de l'enfant
 - maladie contagieuse d'un membre de la famille
 - réunion solennelle de la famille
 - empêchement résultant de la difficulté accidentelle de communication (chute de neige bloquant l'accès au transport)
 - absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (voyage professionnel par exemple)
- libre choix de l'enseignant qui peut s'adapter selon les situations des uns et des autres (utilisation ou non des mails etc).

e) Sécurité à l'école

- Exercice incendie : évacuation dans les temps (2min20)
- PPMS AI :
 - 2 parents FCPE étaient présents
 - nouveau système a bien fonctionné
 - problématiques récurrentes :
 - pas de clé pour tous les enseignants (s'enfermer est impossible)
 - certaines baies vitrées demeurent ouvrable de l'extérieur
 - serrure de la bibliothèque a eu du mal à se fermer de l'intérieur
- PPMS RM sera fait plus tard dans l'année.

f) Budgets municipaux

- Par rapport à N-1 il n'y a pas eu de baisse (ce qui n'était pas le cas par rapport à l'année N-2)
- on parvient à faire le nécessaire à savoir :
 - fournitures scolaires : 9800€ (7000 pour les fournitures de classes et 2800 hors de la classe)
 - sortie pédagogique : 5900€
 - bus : 4200€
- Il n'y a plus « d'extra » à savoir : nous ne pouvons plus acheter des prestations auprès de certains partenaires commerciaux du type : Milan, Ludic, kit et colle

g) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

1700 euros des familles
 environ 8000 euros

•

h) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire

- APC / soutien élèves en difficulté / SRAN (Stage de Remise A Niveau durant les vacances scolaire)
- Formations de temps en temps IEB cyclisme en septembre)
- cours de langue étrangère (EILE) : reconduit cette année en langue arabe dans les

- locaux cette année
- ping pong : (convention doit être signée pour que les associations soient au collège)
 - problème des tapis
 - table constamment mise devant la porte
- centre de loisir (mercredi) :
 - on retrouve la cour un peu sale
 - matériel oublié
 - etc
- utilisation de la salle des maitres durant les vacances :
 - nous nous y sommes opposés pour la Toussaint

i) Communication : Parents / Enseignants / Direction / Mairie

- Préférence du mail
- patience dans le traitement des réponses (je ne fais pas d'accusé de réception...)
- service civique qui décroche le téléphone, ouvre la porte, etc.
- PADLET en cours de finalisation

II) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

- Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux
- Préserver et améliorer le climat scolaire
- Favoriser l'inclusion

b) Projets de classe en lien avec le projet d'école

- Jeux olympiques + valeurs olympismes
- cyclisme (CE2 – éventuellement les cm1 si le nombre de parents IEB est suffisant)
- Rugby
- concours Kangourou
- Incorruptible
- Voyage scolaire
- Carte postale
- Grandi lire
- Travail sur la forêt qui nous entoure et le littoral girondin
- Vendée globe
- voyage en Dordogne les cp et ce1

d) Evaluation d'école et démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

- Sans objet dans notre école car nous ne sommes pas en évaluations d'école
- Notre école faisons la ensemble : personne ne s'est saisi d'un projet en lien avec ce dispositif (demande de fond pour soutenir un projet dit innovant)

e) Accueil périscolaire et éventuelles actions en lien avec le projet d'école

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources, RASED...)

APC :

- accompagnement ponctuel pour une difficulté ponctuelle
- peut concerner tous les élèves (projet d'école, exposé, etc.)
- autorisation des parents obligatoire

Soutien aux élèves en difficulté :

- combattre les difficultés avérées en mathématiques et français
- on prends les évaluations nationales en support pour cibler les compétences

SRAN :

- donner aux élèves un niveau suffisant pour poursuivre les apprentissages durant les vacances
- groupes restreints
- Octobre: consolider le début d'année
- Février/ Avril : compléter certaines lacunes
- Aout : aide au retour à l'école

RASED :

- maître E (dominante pédagogique)
- maître G (dominante relationnelle)
- PsyEN (observation et bilan psychométrique à des fins d'orientation)
- rôle : remédier aux difficultés scolaire persistantes malgré l'aide apportées par les enseignants

b) Dispositifs spécialisés (ULIS, UPE2A...) et partenaires associés

- Sans objet dans notre école

QUESTIONS PREVUES :

- Quels sont les grands projets pédagogiques de l'année scolaire ?
- Quelles sont les actions mises en place cette année pour lutter contre le harcèlement à l'école ?

APS : Association lève ta voix

formation auprès des animateurs sur le harcèlement

- Y-a-t-il des travaux ou aménagements prévus dans l'école cette année (nouveau matériel, rénovation) ?
- Fermeture du parking de l'école. À partir du 12 novembre.
- Serait-il envisageable d'autoriser une collation saine le matin ?

Discussion sur le fait qu'il manque des entrées à la cantine.

Pallier pour des enfants mangeant peu pour qui la journée peut être longue.

- Les feuilles et les crayons sont-ils autorisés dans la cour de récréation ?
- A l'appréciation des enseignants et des parents.
- Les jeux dangereux signalés pendant la récréation ont-ils cessé ?
- Point sur les travaux du parking :
- Comment se passe la rotation des bennes de collecte de papier ? Et la répartition des fonds entre les deux écoles ?
- Quel est le climat scolaire actuellement ?
- Y a-t-il des besoins identifiés par l'école qui pourraient engager la FCPE dans une démarche de soutien ?

Marché de Noël :

Loto :

OK pour la FCPE

- Y aura-t-il une fête de fin d'année ? Si non, pourquoi ?

Eventuellement vernissage puis prise de relais par la FCPE...

- La FCPE souhaite renouveler comme chaque année son action objet avec les dessins des enfants. Les enseignants sont-ils en accord avec ce projet ?

Fin du conseil d'école : 19h58

Prochain conseil d'école : 10 mars 2025 à 18h

Fait à : Le Barp

Le :

Le directeur

La secrétaire de séance